

Conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire pour La Halle

Par jugement du Tribunal de commerce de Paris en date du 2 juin 2020, il a été décidé de convertir la procédure de sauvegarde ouverte le 21 avril 2020 au bénéfice de La Halle en redressement judiciaire.

En accord avec la société, les administrateurs judiciaires ont fixé au 9 juin 2020 la nouvelle date limite de dépôt des projets de reprise, induite par le changement de régime.

Contacts media

Florian Ridard, +33 7 69 59 14 95 – florian.ridard@vae-solis.com

Jawad Khatib, +33 6 12 66 22 49 – jawad.khatib@vae-solis.com

Laure Frugier, +33 1 44 72 35 98 – l.frugier@vivarte.fr

A propos de La Halle

La Halle, enseigne phare du groupe Vivarte, est une marque de vêtements tendances à petits prix pour toute la famille. Depuis plus de 30 ans, elle habille et chausse femmes, hommes, enfants et bébés. Avec 830 magasins en France, La Halle et ses activités « Mode & Accessoires » et « Chaussures & Maroquinerie » compte plus de 5400 salariés et enregistre un chiffre d'affaires de 847 millions d'euros en 2019.

A propos de Vivarte

Présent dans près de 70 pays à travers le monde, Vivarte compte parmi les principaux groupes français sur le marché du prêt-à-porter, de la chaussure et de la maroquinerie avec 3 enseignes de premier plan. Fort d'un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros en 2019, Vivarte poursuit une stratégie de recentrage autour de deux grands pôles pour répondre aux nouvelles attentes et modalités de consommation de ses clients : La Halle en périphérie et le prêt-à-porter en centre-ville avec Caroll et Minelli. Le Groupe compte aujourd'hui plus de 8 000 collaborateurs, et plus de 3000 points de vente physiques dans le monde dont 1 900 en France.